

Permis n° 3887

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont M et Mme Rigaux - Closset Jonathan et Kim demeurant Route de l'Aunai, NAM 3 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Route de l'Aunai, 5 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 4, section C n°997D.

Le projet est de type : construction d'une piscine intérieure , et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts :

- 3.4 Construction hors zone aedificandi dans la zone de cours et jardins. La zone de construction initiale étant déjà partiellement remplie. La nouvelle annexe vient se positionner perpendiculairement au volume principal sur l'arrière, et ce principalement pour des questions d'orientation. Cette annexe empiètera donc sur la zone de cours et jardins.
- 5.3 Toiture plate. de manière à s'intégrer aux volumes existants et à limiter l'impact sur le voisinage, la nouvelle annexe a également été conçue avec une volumétrie toit plat.
- 6.2 Matériaux. L'annexe a été conçue de manière à s'intégrer au maximum avec l'existant. Les matériaux de parement seront identiques à la maison existante (pierre et bois).
- 7.1 Elévations. Verticalité. Les nouvelles baies sont à dominantes horizontales (plus longue que haute). Cela permet, d'une part à l'ouverture (qui donne vers l'arrière, le jardin) d'être maximisée et de laisser un maximum de lumière rentrer dans la pièce, et d'autre part à la baie droite de laisser rentrer de la lumière sans perception visuel de la piscine.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, NEU, 3 - 6840 Neufchâteau et le ...21/08/18... après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du ...16/08/2018.....

Au.....4/09/2018..... au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

Le Bourgmestre,

D. FOURNY